

# VAL DU FABY

Rouvenac

Fa



Sauzils



Ramounichoux



Galié

Bulletin municipal N° 5  
Janvier 2023

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord de vous renouveler tous mes meilleurs vœux pour vous et vos proches pour 2023. **Que cette nouvelle année nous permette de tisser toujours plus de liens, dans notre commune et au-delà, qu'elle nous donne l'envie de partager, d'échanger et de vivre ensemble.**

Nous sommes confrontés aujourd'hui à des défis énormes : la guerre en Europe, l'explosion des prix, notamment de l'alimentation et de l'énergie, qui touche de plein fouet les citoyens mais aussi nos communes ; le dérèglement climatique qui s'accélère et menace directement nos ressources en eau, notre agriculture et plus généralement notre environnement ; la raréfaction des finances publiques qui touche directement et sévèrement les capacités de financement des collectivités. **Face à tous ces défis, nous devons plus que jamais faire preuve d'unité et veiller sans cesse à unir plutôt que diviser.**

Je reste persuadé qu'à l'échelle de notre commune - rendue bien plus forte grâce à la fusion de 2019 et aux élus de Fa et Rouvenac qui ont porté ce projet - nous pouvons, avec beaucoup de travail et de soutien de votre part, relever nombre de ces défis. Chaque année notre budget communal se renforce par la réduction continue de notre endettement et notre politique d'investissement. Nous avons réduit les heures d'éclairage public pour limiter l'explosion de la facture énergétique. Nos impôts locaux n'ont pas augmenté d'un centime sur la part communale, ce qui n'est pas le cas partout. Nous augmentons le patrimoine foncier de la commune par l'achat de terres afin d'encourager l'installation d'agriculteurs, la production alimentaire très locale est ainsi favorisée. Nous continuons plus que jamais à faire de la ressource en eau la priorité du mandat par des investissements importants sur les réseaux d'eau de Fa, de Rouvenac et des hameaux pour limiter au maximum les fuites et gagner en qualité. Nous travaillons à augmenter et à diversifier les sites de captage de la ressource en eau car les niveaux de nos nappes et du Faby en particulier sont catastrophiques, particulièrement bas à cette saison où habituellement un débit important permet aux nappes de se reconstituer. **Nous avons le devoir d'anticiper pour faire face à ces défis inédits.**

Soyez assurés que nous déployons toute notre énergie dans ce sens. Je tiens à remercier ici l'ensemble des élus, adjoints, conseillers municipaux, les employés communaux, les citoyens engagés dans nos villages et hameaux qui m'entourent et m'épaulent dans cette tâche exigeante mais indispensable pour le bien de tous. N'hésitez pas à nous rejoindre, même pour donner un petit coup de main, nous serons plus forts ensemble. Merci d'avance.  
Bien à vous.

Anthony Chanaud  
Maire de Val du Faby



## Alain Albrus fait valoir ses droits à la retraite

**Jeudi 13 octobre, la commune réunissait les habitants de Fa et Rouvenac autour d'Alain Albrus qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Beaucoup de monde venu le remercier pour tous les services rendus durant 22 années.**

**M. le Maire, entouré des membres du conseil municipal, soulignait la multiplicité des tâches du garde champêtre d'autrefois :** l'entretien du réseau d'eau et d'assainissement, la voirie, le cimetière, en passant par l'aide aux personnes, au débroussaillage, à l'arrosage des fleurs...

Il précisait qu'Alain a toujours effectué ces missions avec sérieux et avec le souci de rendre service. M. le Maire le remerciait chaleureusement au nom de la commune et de ses habitants en remettant au jeune retraité la médaille de la commune en reconnaissance du service accompli.

Il lui remettait également un cadeau de la part de la municipalité : un séjour gourmand dans la région de son choix.



Sans oublier de dire un mot à l'attention de Robert Castano, présent et qui a occupé ces fonctions très longtemps avant l'arrivée d'Alain.

Aujourd'hui la relève est assurée avec Cédric Castano, le fils de Robert qui assure ses missions de manière exemplaire.

Alain à son tour remerciait les personnes présentes et a pu dire le plaisir qui a été le sien de servir la commune et ses habitants durant toutes ces années.

Un apéritif concluait ce moment fort sympathique et empreint d'émotions !



## RÉOUVERTURE

### L'auberge du Faby

**L'auberge du Faby, à Rouvenac, a réouvert ses portes le 6 mai 2022 avec beaucoup de succès.**

Tout au long de cette saison, son nouveau chef Pierre Robin et Franciska Rinke ont accueilli une clientèle impatiente et ravie de découvrir et déguster de nombreuses spécialités dignes d'un restaurant étoilé.

Rappelons également l'existence de deux autres restaurants sur notre commune :

« **L'oustal chez Gugu** » à Rouvenac et le « **Café de Fa** » à Fa dont les coordonnées sont précisées sur notre site en cliquant sur « Découvrir », puis « Se restaurer ».



## SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 2 Vie communale
- 3 Échos du Val du Faby
- 4 Quelques réalisations
- 5 Nos projets
- 6 Vie citoyenne
- 8 Animations
- 10 Du côté de l'école
- 12 Mobilisés pour notre agriculture
- 13 Mobilisés pour notre avenir
- 14 Urgent : trions nos déchets !
- 15 Bon à savoir
- 16 Photos d'antan

Bulletin municipal  
N° 5 Janvier 2023  
Directeur de la publication :  
Anthony Chanaud  
Rédacteurs :  
Joëlle Baumann,  
Geneviève Comte,  
Stanislas Maniak  
Tirage 360 exemplaires  
Réalisation :  
Gentiane Bleue Quillan



## Ateliers mémoire pour les plus de 60 ans

Des ateliers gratuits ont été mis en place en partenariat avec le Département (Espace Séniors) pour « une gymnastique cérébrale » et une stimulation de la mémoire de nos séniors : 6 dates entre mars et avril sur Fa ont été fixées et ces ateliers ont rencontré du succès. Six autres ateliers ont été organisés sur Rouvenac à compter de septembre sur les mêmes thèmes. En 2023, des ateliers yoga sont prévus, les dates de programmation vous seront communiquées dès que nous les aurons.

**moisenior** Avec l'appui des Espaces Séniors du Département de l'Aude

### Gymnastique cérébrale

Animé par : Une intervenante spécialisée de l'association Brain Up

Une conférence et cinq séances d'ateliers autour de la mémoire, un moment de partage et de convivialité.

Venez faire travailler votre mémoire tout en prenant plaisir, comprendre vos fonctionnements, les risques liés à l'âge, apprendre comment la préserver grâce à des exercices ludiques.

**DATE**  
7  
Septembre  
2022

**14h**

**LIEU**  
Val du Faby  
Foyer municipal de Rouvenac

**INFOS**  
Renseignements et inscriptions au 07 65 99 17 83  
Proposé par Brain Up

En partenariat avec la commune de Val du Faby

## Bibliothèque municipale de Val du Faby



### Oubliez un moment portable, télé et ordinateur !

Venez retrouver l'imaginaire et l'évasion à notre bibliothèque.

A tour de rôle, Anne, Martine, Gérard ou Joëlle vous accueillent le mercredi de 17 h à 19 h et Colette le vendredi de 9 h à 11 h 30.

Enfants et adultes, des dizaines d'ouvrages en tout genre vous y attendent : Romans, contes, livres historiques, documentaires, BD, CD audio et même DVD.

La bibliothèque se situe dans les locaux de la mairie de Rouvenac.

## TÉLÉALERTE : pensez à communiquer votre numéro de téléphone

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité s'est dotée d'un système de TÉLÉALERTE permettant un appel téléphonique en séries aux habitants du Val du Faby lors d'événements exceptionnels : fortes tempêtes, risques d'inondation, informations urgentes à communiquer...

La majorité des habitants est déjà répertoriée mais il est important de n'oublier personne !

Afin que l'ensemble de la population soit contacté par le biais de ce dispositif, il est important que vous nous communiquiez, si vous ne l'avez pas déjà fait, votre numéro de téléphone en mairie en remplissant un formulaire.

## Boîtes aux lettres plus accessibles

Les boîtes aux lettres de Fa et Rouvenac ont été déplacées sur les murs de leurs deux foyers respectifs. Elles sont plus visibles et accessibles.



# Quelques réalisations sur l'ensemble



## A ROUVENAC

▶ La colline de Toziels en grande partie sécurisée.



▲ Travaux de réfection du parking de stationnement de la place Saint Barthélémy et rues environnantes, élimination du regard d'assainissement situé dans le lit de la rivière près du pont qui présentait un risque d'aggravation des crues sur le village, curage ruisseau. Coût total des travaux : 18 000 € TTC

Une partie de la colline de Toziels qui surplombe plusieurs habitations à Rouvenac était devenue dangereuse du fait des risques d'éboulement et de chutes de blocs de pierre. L'entreprise choisie a réalisé un véritable ouvrage de spécialistes.

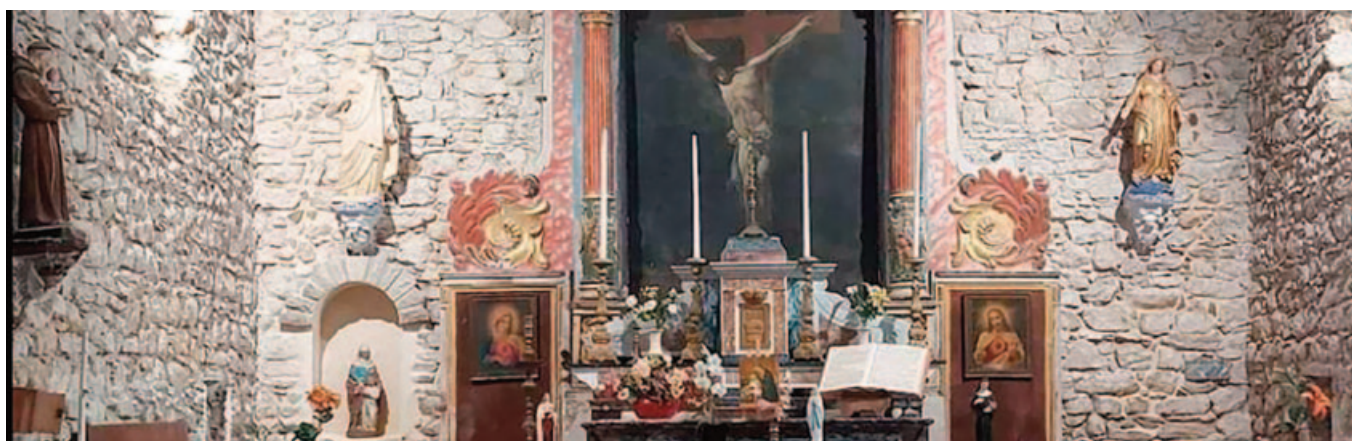
La colline est désormais sans danger pour les maisons situées juste en dessous.

**Coût des travaux : 30 400 € TTC**

**La dernière tranche de remise en état du chemin de Bouichet à Rouvenac est entreprise. Coût des travaux : 8000 €**

## A SAUZILS

- Rénovation des murs intérieurs de l'église, 1250 € TTC.
- Création d'un boulodrome, réalisation citoyenne et communale. Coût : 1029 € TTC.
- Voirie avec bordures des canalisations des eaux pluviales, coût des travaux, tranche 1 et 2 : 6000 € TTC.



# de la commune

## A FA

► **Ruisseau de Blazines canalisé et sécurisé.**



Il présentait un danger en cas d'intempéries importantes pour la partie haute du village en raison du risque des eaux de ruissellement qui n'étaient plus canalisées et pouvaient s'étendre aux quartiers riverains. Il a été busé et les murets ont été renforcés. La 2<sup>e</sup> tranche de travaux est prévue prochainement. **Coût des travaux, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> tranche : 24 000 € TTC.**



▲ **Le chemin de Fa à La Serpent vient d'être réhabilité.**

Un gros travail de nivellement du parcours a été nécessaire, suivi par un engravement et la création de ruisseaux. **Coût des travaux : 8643 € TTC**  
Un chantier important, mais nécessaire car ce chemin faisait partie de ceux que la commune n'avait pas encore réhabilités.

▼ **Terrain de pétanque à Sauzils**



## NOS PROJETS

Principaux projets pour l'année 2023 débattus et approuvés en réunion d'orientation budgétaire le 18 janvier.

**Projet de sécurisation des traversées de Fa et de Rouvenac** par la pose de coussins berlinois et d'écluses afin de faire ralentir les véhicules. Coût prévu : 38 400 €.

**Création d'un parking à Fa** à côté du tri sélectif pour désengorger certaines rues de village.

Coût prévu : 71 000 €. Subventions sollicitées auprès de l'État, du Département et de la Région : 56 000 €. Reste à charge de la commune : 15 000 €.

**Pose de la télégestion et potabilisateur à Rouvenac** pour améliorer l'efficacité du réseau d'eau, supprimer le traitement au chlore en le remplaçant par des UV : coût 45 000 € dont 17 000 € demandés en subventions.

**Débouchage de la canalisation de la source de la Jasse à Fa** pour augmenter la quantité d'eau qui arrive au village, coût prévu : 8000 €.

**Aménagement d'un système de flotteur pour améliorer la performance et la qualité du traitement de l'eau** à Ramounichoux et Sauzils, coût prévu : 7100 €.

**Réhabilitation du monument aux morts de Fa**, coût prévu : 5100 €.

**Décapage et peinture du garde-corps du pont de Rouvenac**, coût : 6100 €.

**Isolation phonique du plafond du foyer de Rouvenac**, coût prévu : 5500 €.

**Chauffage du foyer de Rouvenac** par pompe à chaleur, coût prévu : 11 300 €.

**Élagage et taille de 32 platanes sur l'avenue des platanes à Rouvenac**, coût : 12 400 €.

**Réfection toiture et isolation thermique du foyer à Fa**, coût prévu : 11 000 €.

Les projets ci-dessus reflètent notre souci permanent de servir nos 2 villages équitablement en tenant compte des réalités du moment et des imprévus.

## Journée citoyenne au verger communal à Fa



**Belle journée citoyenne ce samedi 26 mars... Rendez-vous à 8 h 45 pour démarrer autour d'un café-gâteau. Accueil assuré par les membres de l'Association « La Clé de Fa ».**

Les volontaires, nombreux, ont pris la direction du verger acquis depuis peu par la commune. 2700 m<sup>2</sup> à nettoyer, débroussailler, valoriser avant de repenser ce verger collectivement !

Le groupe a été efficace. Joie et bonne humeur ont été au rendez-vous.

Évidemment, il reste encore quelques heures de travail avant que ce verger ne retrouve une physionomie convenable...

Un pique-nique délicieux concocté par « La Clé de Fa » attendait ensuite les valeureux participants.

Moment de détente, de sourires, de partage et de rencontres sympas ! A renouveler !

## Une journée patrimoine et citoyenne au Moulin de Galié

**Dimanche 18 septembre, journée du patrimoine, l'association Le Moulin de Galié était présente sur le site du moulin dont elle soutient la réhabilitation.**

A l'été 2019, la Commune de Val-du-Faby annonçait sa volonté de reconstruire le moulin de Galié, grâce au don de ce moulin et de la parcelle sur laquelle il se trouve par la famille Tisseyre.

En octobre de la même année, l'association Le Moulin de Galié a été créée dans le but de fédérer les habitants de la vallée autour de ce magnifique projet.

Tous se rejoignent sur l'importance d'allier restauration de ce patrimoine, production de farine ainsi que d'électricité. C'est un projet ambitieux qui répond aux nécessités actuelles d'autonomie alimentaire et énergétique.

En ce dimanche ensoleillé, munie de gants, de sécateurs, débroussailleuse et brouettes, une équipe de bénévoles s'est activée autour du moulin pour bouger pierres et broussailles. S'en est suivi un joyeux repas partagé sur place.

L'action va maintenant se poursuivre dans la mise en place de différents dossiers de demande de financements. L'Architecte des Bâtiments de France doit prochainement visiter le lieu grâce aux démarches du maire.



▲ L'équipe des bénévoles au Moulin de Galié

▼ Inauguration plaque Tour de Galié





◀ Pause gourmande méritée  
après le nettoyage du verger communal



## Un repas chaleureux à Ramounichoux

Un moment très sympathique ce dimanche midi 16 octobre 2022 à Ramounichoux, où le maire a partagé un repas au soleil avec les habitants du hameau. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. A renouveler !



## Petits bouchons, certes... mais pour une grande cause



A l'initiative de René Garcin, le maire a trouvé important d'associer notre commune à la lutte contre le cancer en collectant les bouchons en liège et synthétiques et en agissant également en faveur du recyclage.

Ces bouchons sont vendus à des recycleurs partenaires pour être transformés en nouveaux produits comme des panneaux d'isolation, du mobilier, des semelles de chaussures. Les bénéfices sont reversés à l'association France Cancer. L'action démarrée en décembre 2021 a déjà permis de recueillir une grande quantité de bouchons. Un immense merci à tous ceux qui y ont contribué. L'action s'est poursuivie cet été et cet automne, René Garcin ayant sollicité les mairies, les caves viticoles, les restaurants et les centres commerciaux de notre région. Le Château de Boutenac, point de collecte de l'Aude a recueilli tous ces bouchons pour ensuite les transporter dans une usine qui les recycle. Il est toujours possible d'apporter ses bouchons à Fa, à la mairie ou à l'école, ou à la mairie de Rouvenac. Pour les recueillir, des petits tonnelets attendent même chaque donneur.





## Un 14 Juillet plein d'émotion

Beaucoup, beaucoup de monde pour ce 14 Juillet sous un soleil éclatant et festif ! Dans l'esprit d'unité qu'est le 14 Juillet, cette fête nationale a rassemblé les habitants du Val du Faby, Fa, Rouvenac et ses hameaux, qui n'auraient pas voulu manquer ce rendez-vous à la tonalité si particulière cette année. M. le Maire et la municipalité rendaient en effet un hommage appuyé et reconnaissant à Robert Castano et Marjorie Dulcet.

Robert Castano, aujourd'hui retraité, a occupé la fonction de garde champêtre durant plus de 30 ans à Rouvenac. Il connu les mandatures de 4 maires successifs et a toujours exercé son métier avec sérieux et un grand dévouement, toujours prêt à rendre service, attentif aux autres et notamment aux personnes isolées et âgées. M. Denis Peyrade, ancien maire de Rouvenac, rappelait tous les services que Robert a rendus à la commune et la diversité de la fonction qui était la sienne à l'époque : doté au début d'un matériel restreint se résumant à la brouette et la pioche, coiffé de son képi les jours d'élection, remontant l'horloge du village toutes les semaines, sonnait les cloches du village... et toujours avec gentillesse et dévouement.

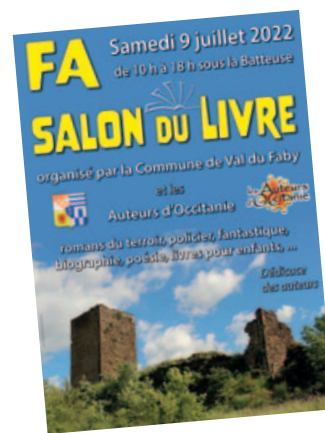
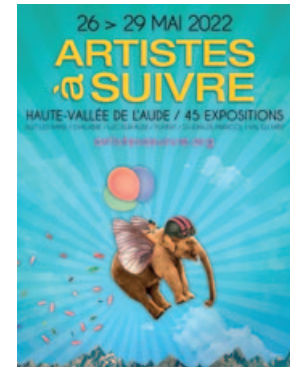
Le maire, notait que Robert était connu et apprécié de tous et qu'il représentait le trait d'union entre nos deux villages, vivant à Fa et ayant travaillé de longues années à Rouvenac.

Blessé très gravement l'été dernier alors qu'il travaillait son jardin, toute la communauté villageoise a été marquée et émue par cet accident et les longs mois d'hospitalisation qui ont suivis.

La population présente était là aussi pour rendre un vibrant hommage à Marjorie Dulcet qui, en lui portant des soins attentifs très rapidement, a participé grandement à lui sauver la vie avant l'arrivée des premiers secours.

Aussi, c'est avec une vive émotion que Marjorie et Robert ont reçu chacun la médaille de la commune en signe d'une profonde reconnaissance au nom de tous.

Un apéritif dînatoire concocté par les bénévoles de la Clé de Fa se tenait ensuite sous la Batteuse revêtue pour l'occasion des couleurs tricolores.



▼ Fa, Salon du Livre



▼ Rouvenac, Salon du Livre







▲ Vétathlon en Val du Faby



▲ Chœur d'hommes, fête à Fa



▲ Rouvenac en fête



▼ Rouvenac, Salon du Livre



◀ Halloween à Fa



▼ Goûter de Noël à Rouvenac



# Du côté de l'école

## L'école Simone Veil de notre commune accueille cette année 27 élèves

Mesdames Virginie Courtois (directrice), Sophie Battle et Axelle Teuillière enseignent sur deux classes ainsi réparties :

- CE2, CM1, CM2 : 12 élèves (Mme Teuillière (1/4 temps) et Mme Battle).
- PS, MS, GS, CP, CE1 : 15 élèves (Mme Courtois).

Elles sont secondées par deux aides maternelles : Mesdames Christine Pérez et Oriane Loze-Barbat.

Sans oublier Jessica Salva nouvellement chargée de l'entretien de l'école.

Les élèves bénéficient d'une cantine et d'une garderie communale.



**C'est dans des classes fraîchement repeintes, colorées et lumineuses que l'équipe pédagogique et les élèves ont fait leur rentrée 2022-2023.** Ils adressent un grand merci à tous ceux qui ont participé cet été à la journée citoyenne consacrée à leur école.

Depuis le mois d'octobre, **la fibre a été installée à l'école** permettant ainsi à l'équipe pédagogique et aux élèves d'accéder plus aisément à internet.

**La commune a candidaté à un appel à projet dans le cadre du plan de relance numérique de l'État**, qui nous a permis de recevoir une dotation et de faire l'acquisition de 6 ordinateurs portables neufs, d'un nouveau PC pour l'école et d'un tableau numérique qui a été placé dans la classe des petits en plus de celui qui se situe dans la classe des grands.

▼ *Journée citoyenne consacrée à l'école.*



## A l'occasion d'Halloween et des congés scolaires de la Toussaint

Les élèves, avec l'équipe pédagogique, avaient fait preuve d'une grande imagination dans leurs déguisements pour présenter un spectacle auquel tous les parents étaient conviés.

Les plus jeunes ont fait trembler de peur l'assistance en racontant « Une histoire sombre... très sombre... » de Ruth Brown. Quant aux plus grands, ils ont remarquablement interprété la chanson « Bienvenue à Halloween ! »



Fin décembre, le Père Noël était au rendez-vous cette année pour le plus grand bonheur de tous.



**Au cours de cette année scolaire, malgré une augmentation importante des coûts dans tous les domaines, quelques sorties sont programmées :**

**Cours de natation à la piscine de Limoux :** afin que la plupart des élèves sache nager en arrivant au collège, les grands sont allés à la piscine en novembre et décembre. La commune prend en charge le coût du transport et l'école le montant des entrées.

**Découverte de la spéléologie,** fin janvier, encadrée par deux animateurs (dont la prestation est financièrement assumée par le Conseil Départemental) et un parent. L'école assume le prix des entrées.

**Pour les petits, une visite de la Ferme des Lutins de Fauruc** est programmée pour la fin de l'année scolaire.

**Un autre projet également en préparation** les deux classes participeront cette année à l'**élection du prix littéraire « Les Incorruptibles »**. Un prix littéraire pour la jeunesse, décerné par la jeunesse. Les enfants auront jusqu'à fin mai pour lire plusieurs livres, échanger leurs opinions puis voter pour leur préféré.



▼ *Visite de la grotte de Limousis*



## Soutenir le développement de l'agriculture sur la commune, comment agir sur le foncier agricole ?

▼ Réunion à Fa

Face à la nécessité de développer l'agriculture, notamment en maraîchage local et face au nombre de terres en friche, la commune a souhaité mettre en place un diagnostic foncier. La municipalité a candidaté à l'appel à projet lancé par le Plan Alimentaire Territorial en collaboration avec Terre de Liens et l'Adear dans une action d'appui au maintien et à l'installation de l'agriculture pour permettre une meilleure offre alimentaire locale (petit marché, la cantine scolaire...). Deux réunions ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre à Fa et Rouvenac à destination des élus et des habitants du Val du Faby où les porteurs de projet en recherche d'un terrain à exploiter sur la commune ont été identifiés.

Les propriétaires de parcelles en friches qui n'ont pas de projet défini sur leurs terres peuvent contacter la mairie pour que nous fassions le lien avec des agriculteurs porteurs de projets.



L'action d'accompagnement de Terre de Liens et de l'Adear court jusqu'en 2023, il faut s'en saisir !

Ne pas hésiter à contacter la mairie ou les intervenants de l'ADEAR et Terres de Liens au 06 56 69 10 91.

En parallèle la commune mène une réflexion avec la SAFER visant à acquérir, pour la collectivité, des terres agricoles et installer ainsi des jeunes agriculteurs.

Une procédure d'identification de biens sans maîtres (terrains agricoles mais aussi des bâtiments) devrait être lancée en 2023 et permettra à la commune d'augmenter à moindre coût son patrimoine foncier en débloquent des parcelles « figées ».



▼ Réunion à Rouvenac



## Traversée de nos villages et sécurisation

Face à l'explosion des prix des matériaux, dans un contexte national et international très perturbé avec toutes les incertitudes qui peuvent exister en période de crise majeure, face à des accords de subventions soumis à des aléas, le conseil municipal à l'unanimité a considéré plus sage et responsable de renoncer pour l'instant à ce projet dont le coût total s'élevait à environ 1 200 000 euros, hors subventions.

Le maire a remercié très chaleureusement à cette occasion Stanislas Maniak pour son engagement sans faille sur ce dossier qui lui a demandé des centaines d'heures de travail et de disponibilité.

Il est à noter que l'entreprise retenue pour la réalisation de ce chantier n'a pas appliqué de pénalités.

Il faut néanmoins résoudre la problématique de la sécurisation des entrées et sorties de Fa et Rouvenac à un prix supportable pour nos finances. C'est le Département qui est maître d'ouvrage sur ces questions puisqu'il s'agit de la RD 12 qui traverse nos villages.

L'option retenue par le conseil municipal du 12 octobre est de prévoir des rétrécissements de chaussée avec l'installation de coussins berlinois mais ce projet doit être validé par le Département.

## Mobilisés pour le SMUR

« **Le SMUR de Quillan sera à l'avenir fonctionnel...** », voilà l'engagement pris par le directeur de l'ARS dans la presse locale en septembre 2022 et qui fait suite à l'appel lancé par notre maire et certains élus du territoire aux citoyens de la Haute-Vallée pour sauver nos services de soins d'urgence. Appel entendu et forte mobilisation à Quillan le 3 août pour une permanence des soins notamment d'urgence sur notre territoire. Cette mobilisation aura porté ses fruits. La vigilance reste toutefois de mise !



▲ Mobilisation des élus et de la population

## L'eau, une de nos priorités.

**La France a connu cet été une sécheresse historique qui a persisté au cours de l'automne.**

Notre territoire et notre commune ont également connu cet été un état de sécheresse exceptionnel.

Les niveaux de **nos sources et nappes phréatiques étaient à un niveau très bas**. Nous avons assisté à des situations exceptionnelles :

- **A Fa mais aussi sur d'autres communes, une opération de sauvetage** assurée par la fédération de pêche pour sauver des poissons coincés dans les cours d'eau au débit trop faible.

- **Rouvenac a été connecté à Saint Jean de Paracol** pour l'alimentation en eau plus tôt que les années précédentes et resté connecté plus tard.

- **Une vigilance sécheresse de premier niveau puis une alerte renforcée et enfin une situation de crise** qui a conduit la préfecture à prendre des arrêtés de restriction d'usage de l'eau très strictes et que nous avons relayées par des appels en série notamment.

- **Nous avons dû délibérer** (conseil municipal du 29 août) **et encadrer l'usage de la colonne d'eau dite « eau agricole »** à Rouvenac pour gérer au mieux cette pénurie. Il faut rappeler que cette eau non potable

est prioritairement destinée aux agriculteurs de la commune qui auront désormais une clé et aux particuliers habitant sur la commune en manque d'eau et non connectés au réseau communal. La quantité maximale hebdomadaire qui pourra être prélevée est de 2000 l pour les agriculteurs et 1000 l pour les particuliers.

- **Les hameaux de Ramounichoux et Sauzils ont connu récemment des problèmes de qualité d'eau.** La commune se mobilise fortement pour résoudre ces problèmes en réalisant les travaux nécessaires sur le traitement et la sécurisation de la ressource.

**La question de l'eau qui est notre bien commun devient un enjeu majeur.**

Les communes sont inégalement dotées, certaines sont alimentées



par des sources abondantes et d'autres sont en situation critique comme nous. Dans une logique d'éco-responsabilité, nous avons déjà beaucoup investi pour détecter les fuites sur le réseau au plus tôt par l'acquisition de logiciels de télégestion performants sur Fa et qui seront installés dans les prochains mois sur Rouvenac.

**Il faut aller plus loin et réfléchir à comment répartir les ressources en eau de façon collective et solidaire.**

Certaines pistes doivent être étudiées sérieusement ; le syndicat Réseau 11 a été fondé en 2020 pour apporter des réponses concernant la répartition des ressources en eau entre les communes, d'autres alternatives adaptées à nos problématiques locales sont en réflexion pour la préservation de l'eau et son partage en gardant toujours à l'esprit notre détermination à conserver une régie publique de l'eau.

Dans l'immédiat, la sécheresse de l'été et de l'automne et la raréfaction de l'eau qui en « découle » viennent nous rappeler à tous notre devoir d'en faire un usage très rigoureux.

**Gestion des déchets, des comportements inadaptés. Cette question est toujours et encore d'actualité.**

**Malgré tous nos efforts de communication dans ce domaine à travers des réunions publiques, des affichages... certains comportements inacceptables demeurent : tri non effectué ou mal fait, non-respect des consignes.**

Alain Eloy, conseiller municipal en charge de ce dossier et très impliqué, a fait savoir son « ras le bol » face à tant d'incivisme.

**Une réorganisation de la collecte des ordures ménagères** par un regroupement des containers pour limiter les points d'arrêts a été lancée sur tout le territoire de la communauté des communes. Il était nécessaire d'optimiser cette collecte pour éviter que le coût de ce service n'explose. En effet l'État a mis en place la TGAP, taxe sur les produits polluants qui va augmenter tous les ans et qui vise à taxer chaque tonne de déchets ultimes jetés dans les poubelles alors que les déchets recyclables qui sont entreposés dans les bornes de tri sont valorisés et coûtent bien moins chers à la tonne.

**Vous pouvez également déposer les objets dont vous ne voulez plus à la déchetterie de Laval à Quillan ou à la recyclerie où ils seront valorisés.**

**Vous pouvez utiliser aussi la collecte des encombrants organisée par la Communauté de Communes** (calendrier ci-dessous).

## COLLECTE ENCOMBRANTS 2023

**Contenance** : max 1 m<sup>3</sup> par collecte.

Les fiches nouvelles de collectes des encombrants des particuliers devront être remises en mairie à Fa au plus tard le **lundi** de la semaine de la date du passage. **Les passages seront effectués le vendredi.**

**Déchets acceptés** : électroménagers, meubles, matériel électronique, bois, fer, piles et batteries.

**Ce qui est interdit** : gravats, déchets verts, pneus, linges et cartons et doivent être déposés en déchetterie.

### Les dates pour l'année 2023

Passages les vendredis	Remise des fiches en mairie avant les lundis
27 janvier	23 janvier
24 février	20 février
24 mars	20 mars
21 avril	17 avril
19 mai	15 mai
16 juin	12 juin
22 septembre	18 septembre
20 octobre	16 octobre
17 novembre	13 novembre
15 décembre	11 décembre

## Fermeture du site des déchets verts à Rouvenac

La quantité de déchets verts à gérer augmentait de jour en jour et de façon exponentielle avec des branchages de calibre trop importants que nous ne pouvions plus broyer voire des objets trouvés en tous genres et notamment en fer ; pour rappel, c'est Émil Heigl qui assurait ce service bénévolement avec son matériel personnel.

Par ailleurs, un incendie d'ampleur a eu lieu sur ce site en début d'année à proximité des habitations, de l'atelier communal et d'une ligne électrique car il semble que certains ont jeté des braises dans le tas de déchets. Les risques encourus étaient majeurs d'autant que l'existence d'un site de déchets verts collectif de ce type est illégal.

Les déchets verts doivent être obligatoirement amenés à la déchetterie intercommunale de Laval.



**Enfin, nous avons signé une convention avec le Covaldem qui permet aux habitants de faire broyer sur place leurs déchets verts, 4 fois par an à l'automne et au printemps.**

Prochains passages les 29 mars à la batteuse à Fa le matin et 30 mars sur la place Saint Barthélémy à Rouvenac le matin.

Sur la question des déchets comme sur la question de l'eau, nous sommes face à une urgence qui doit mobiliser collectivité et citoyens conjointement !



**Avant la déchetterie passez à la Recyclerie des Trois Quilles**  
Plage Sud à Quillan  
(convention avec CCPA).

## E-Permis : dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la plate-forme « e-permis.fr » est mise à disposition pour transmettre vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme.

Service accessible à tout moment, gain de temps, démarche plus écologique, pas de documents à imprimer... Vous pouvez utiliser vos identifiants Franceconnect ou créer un compte sur la plate-forme. Puis constituer votre dossier avec les éléments que vous aurez préparés. Dans les 24 h, un accusé d'enregistrement de votre demande vous sera envoyé puis dans un délai de 10 jours un accusé de réception de votre demande avec un numéro de dépôt.

Le dépôt d'un dossier sous format papier, directement en mairie ou par envoi postal, demeure possible.

La plateforme pour les autorisations d'urbanisme.

- Une plateforme pensée pour suivre vos dossiers.
- Vous serez accompagné par un conseiller.
- Déposez votre permis en toute simplicité.

## Conciliateur de Justice

**Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole.**

Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Le conciliateur est compétent pour :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen).
- Différends entre propriétaire et locataires ou locataires entre eux.
- Différends relatifs à un contrat de travail.
- Litiges de la consommation, impayés.
- Malfaçons de travaux.
- Litiges en matière prud'homale, litiges en matière de droit rural.

La conciliation peut déboucher sur un accord écrit signé des deux parties, déposé au greffe du tribunal et éventuellement soumis à homologation du tribunal.

M. Albert est le conciliateur intervenant sur notre secteur, prise de rendez-vous au 06 32 82 58 01.

[accueil-carcassonne@justice.fr](mailto:accueil-carcassonne@justice.fr)



### Budget participatif#2, Déposez vos idées !

Le Département a souhaité soutenir les initiatives citoyennes et relance cette année le budget participatif à hauteur de 1,5 M€. Du 15 novembre au 31 décembre 2022, les Audois et les Audoises ont été invités à déposer leurs idées de projet pour l'Aude, projet qui doit être d'intérêt général.

A l'issue d'un vote citoyen, les propositions lauréates recevront un financement du Département et une aide logistique à leur réalisation. Le montant maximal alloué pour chaque projet est de 75 000 euros. A ce jour, sur notre commune 3 projets ont été déposés (309 déposés à l'échelle du département).

En mars et avril 2023, validation des projets soumis au vote des Audois et élection des projets. En mai, proclamation des résultats.

**France services**

Une aide pour vos démarches administratives

- Accueil, information, orientation
- Aide à l'utilisation des outils numériques
- Accompagnement aux démarches administratives
- Mise en relation

**Vos permanences en Pyrénées Audoises**  
Tél. 06 77 71 83 83 / 04 68 74 60 14

**A QUILLAN, 18 Rue de la Mairie**  
A partir du Lundi 21 février 2022 :  
- les lundis de 13h30 à 16h30,  
- mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,  
- et vendredis de 9h à 12h.

**A ROQUEFEUIL, Maison de la Montagne**  
A partir du Jeudi 10 mars 2022 :  
- les jeudis de 10h à 13h et de 14h à 17h.

**Prochainement à AXAT, Hôtel de ville :**  
- les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
(dans l'attente, nos agents vous accueillent à Quillan)

Pyrénées Audoises



▲ Rouvenac, place Saint Barthélémy



▲ Fa, la Tour, vue panoramique



▲ Rouvenac, le Faby



▲ Fa, avenue d'Espérazan

▼ Plateau de Bouichet © Sylvain Dossin

